

LIVRET D'ACCUEIL CLASSES DE SECONDE

2022 - 2023



BIOGRAPHIE de Pierre Mendès-France



Homme politique et résistant français
1907 - 1982

Pierre Mendès France, issu d'une famille d'origine portugaise, est, à l'âge de 21 ans, le plus jeune avocat de France. Inscrit au **Parti Radical** depuis l'âge de seize ans, il s'intéresse aussi aux questions économiques et financières. Il milite au sein de la **Ligue d'Action Universitaire Républicaine et Socialiste** (mouvement d'étudiants s'opposant à l'extrême droite) dont il est l'un des dirigeants.

Pierre Mendès France est élu député de l'Eure en 1932 et devient maire de Louviers en 1935. Son livre, "La banque internationale, Contribution à l'étude du problème des Etats-Unis d'Europe" (1930) fait de lui un économiste reconnu. Malgré son désaccord sur la politique monétaire et sur la non-intervention dans la guerre d'Espagne, Pierre Mendès France soutient le **Front Populaire**. Sous-secrétaire d'État au Trésor dans le deuxième gouvernement de **Léon Blum** (du 13 mars au 8 avril 1938), il propose une audacieuse réforme économique, se réclamant de [principes keynésiens](#). Mais le gouvernement est renversé avant qu'elle ne soit appliquée.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Pierre Mendès France, qui a rejoint Londres, combat dans les Forces aériennes françaises libres et fait partie du **Comité français de libération nationale**. En 1944, **de Gaulle** le nomme ministre de l'Economie, mais Pierre Mendès France démissionne en avril 1945 lorsque le général refuse de suivre sa politique de rigueur.

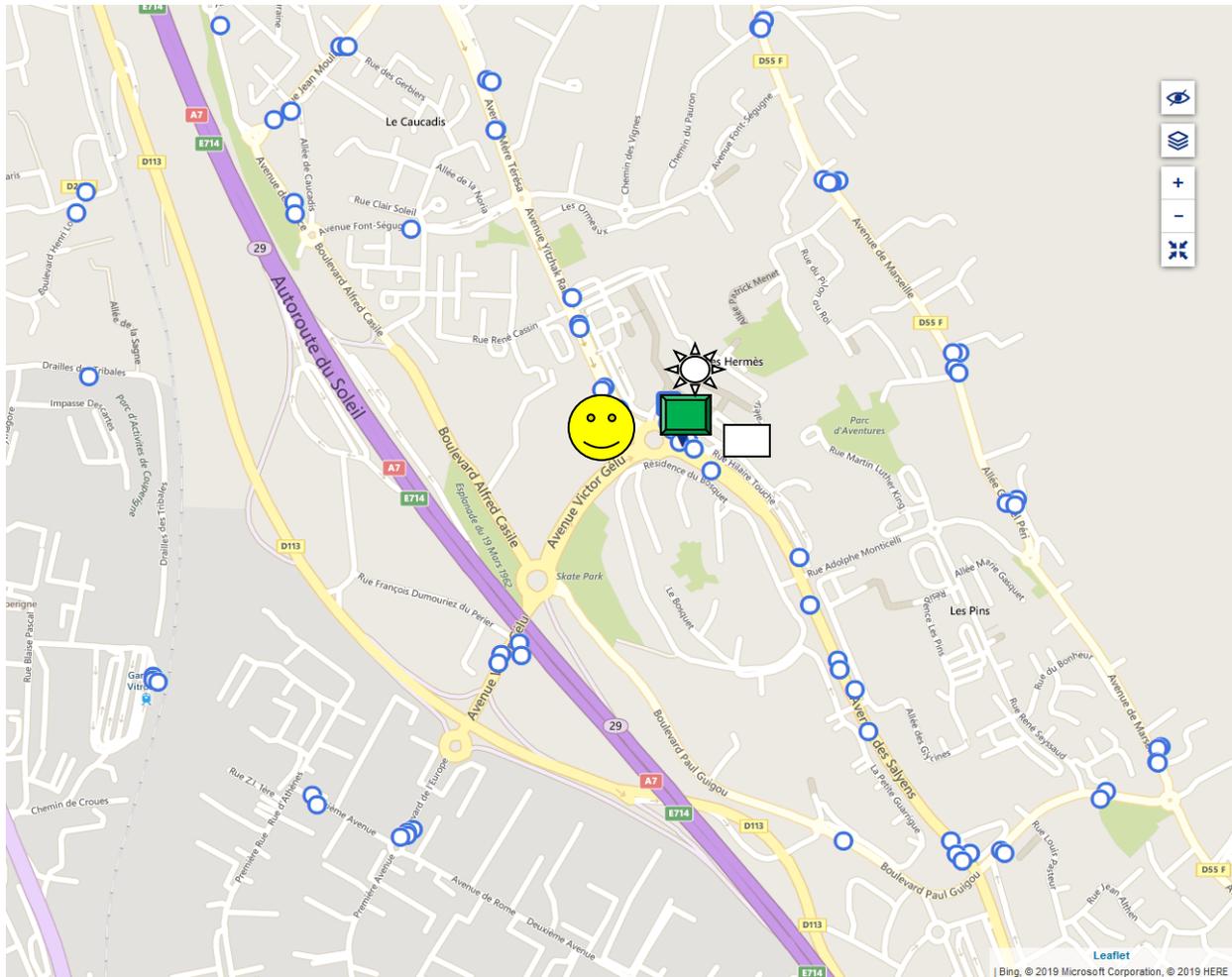
De 1946 à 1951, il s'éloigne de la politique et travaille au sein de différentes institutions internationales : Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Conseil économique et social de l'ONU, **Fonds Monétaire International** (FMI) dont il est élu président en 1948. Après s'être opposé à la politique coloniale depuis 1950, Pierre Mendès France qui est **Président du Conseil** de 1954 à 1955, signe les accords de Genève mettant fin à la **guerre d'Indochine**. Puis il accorde l'autonomie à la Tunisie. Son gouvernement est finalement renversé en février 1955 par l'Assemblée nationale.

Après avoir été brièvement ministre dans le gouvernement Guy Mollet en 1956, Pierre Mendès France s'oppose au projet de Constitution du général de Gaulle qui est adoptée par référendum en 1958.

Adversaire intransigeant du [gaullisme](#), il milite alors au **Parti socialiste unifié** (PSU) et participe à la recomposition de la gauche socialiste. Battu aux élections législatives de 1968, Pierre Mendès France reste en retrait de la vie politique, mais soutient la candidature de [François Mitterrand](#) aux élections présidentielles de 1974 et 1981.

Jouissant d'une réelle popularité dans l'opinion, Pierre Mendès France conserve l'image d'un homme politique modèle ayant marqué l'histoire de la IV^{ème} République.

PLAN DU QUARTIER



-  : Emplacement du lycée Mendès-France
-  : Gare routière place Pierre Plantée
-  : Planning Familial
-  : Maison des Adolescents

LYCEE PIERRE MENDES FRANCE - REZ DE COUR

-  ESPACE DES MATHÉMATIQUES
-  ESPACE DES ARTS PLASTIQUES / ARTS APPLIQUÉS
-  CDI
-  ZONE BTS CIM
-  ZONE STI 2D
-  LABO SS
-  ZONE BTS CIRA / ZONE STL
-  ZONE MEI
-  ZONE MC
-  ZONE AÉRONAUTIQUE



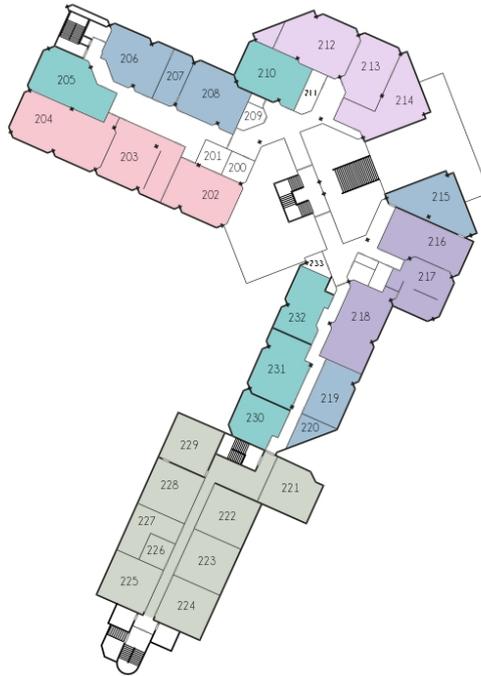
LYCEE PIERRE MENDES FRANCE - REZ DE CHAUSSEE

-  SALLE DE PROFESSEURS
-  LABO PHYSIQUE APPLIQUEE
-  SALLES BTS AERONAUTIQUE
-  ZONE SN
-  LABO EDE CIT / S
-  LABO CONSTRUCTION
-  SALLE DE CONFERENCE
-  LABO DE LANGUES
-  ESPACE DES LETRES
-  ESPACE DES LANGUES VIVANTES



LYCEE PIERRE MENDES FRANCE - PREMIER ETAGE

-  ESPACE SVT
-  ESPACE CHIMIE
-  ESPACE PHYSIQUE
-  ESPACE MATHS / SCIENCES
-  SALLE DE SCIENCES
-  ESPACE HISTOIRE / GEOGRAPHIE



HORAIRES

Les élèves sont accueillis à partir de 7 h 30.
L'entrée des élèves se fait par l'avenue Yitzhak Rabin.
Les cours commencent à 8 h 05 et se terminent à 17 h 55.

ATTENTION !! Le carnet de correspondance est exigé à l'entrée.

Horaire de sonnerie	Horaire d'ouverture du portail	Horaire de fermeture du portail
8h05	7h30	8h03
9h00	8h50	8h58
Récréation 9h55	9h55	10h08
11h05	10h55	11h03
12h	11h50	----
14h	----	13h58
14h55	14h45	14h53
Récréation 15h50	15h50	16h10
17h	16h50	16h58
17h55	17h50	

Sorties

Les élèves sont autorisés à sortir en dehors des heures de cours, sous réserve que leur famille ne s'y soit pas opposée lors de l'inscription.

Ponctualité

Les cours commencent à l'heure précise : 8h05 le matin, 14 h l'après-midi, dès la sonnerie.

Repas

La **cantine** est accessible de 11h30 à 13h30.

La **cafétéria** est un lieu de détente. Elle accueille les élèves et les personnels du lycée de 8h à 17h30 en continu. On peut y trouver des boissons chaudes et froides et quelques friandises. Elle permet aussi de réchauffer les plats que l'on amène pour déjeuner.

REGLEMENT INTERIEUR (extraits)

Le lycée est une communauté dont les finalités sont de transmettre des connaissances et de former des citoyens.

La vie de la communauté éducative que forment élèves, personnels et parents d'élèves est régie par un règlement intérieur destiné à garantir :

- le respect des principes de laïcité, incompatibles avec toute propagande politique, idéologique ou religieuse ;
- le devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personnalité et dans ses convictions ;
- la protection contre toute agression physique ou morale et le devoir qui en découle pour chacun de n'user d'aucune violence, sous quelque forme que ce soit, et d'en réprover l'usage ;
- l'obligation pour chaque élève de participer à toutes les activités correspondant à sa scolarité, organisées par l'établissement.

Le règlement intérieur est accepté et appliqué par les élèves, les personnels, les parents d'élèves et par toute personne participant aux activités de l'établissement. Il est révisable chaque année.

Tous les membres de la communauté doivent avoir une tenue correcte et un comportement courtois.

Afin de respecter le travail des autres, les manifestations bruyantes sont interdites dans l'établissement.

Les signes ostentatoires qui constituent en eux-mêmes des éléments de prosélytisme ou de discrimination sont interdits. Sont interdits aussi les attitudes provocatrices, les manquements aux obligations d'assiduité et de sécurité, les comportements susceptibles de constituer des pressions sur d'autres personnes, de perturber le déroulement des activités d'enseignement ou de troubler l'ordre dans l'établissement.

Une attitude calme et attentive est attendue en classe.

Les auteurs de dégradations volontaires sont financièrement responsables des dommages causés et passibles des sanctions prévues au présent règlement intérieur.

Les personnes entrant dans les ateliers, les salles de travaux pratiques et sur les installations sportives intérieures ou extérieures à l'établissement doivent se conformer aux règles propres à ces lieux.

L'usage du tabac est totalement interdit dans l'enceinte de l'établissement (bâtiments et extérieurs, cour de récréation).

L'usage des téléphones portables est formellement interdit durant les cours (en salle de classe, en atelier, en EPS, etc.), et au CDI.

Demi-pension

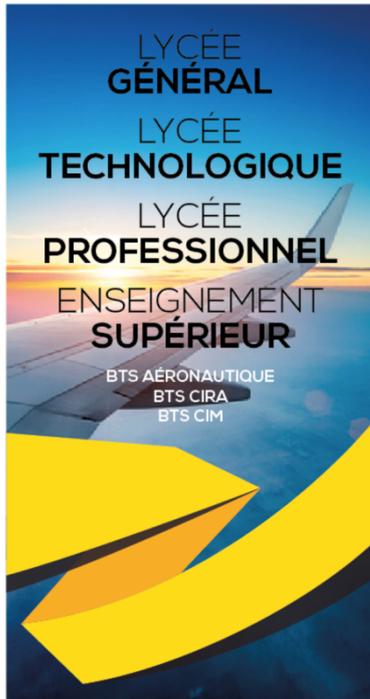
Dès lors que les élèves sont inscrits à la demi-pension, chaque repas sur lequel l'élève est inscrit est dû par la famille. Les remboursements ne peuvent se faire que sous les conditions en vigueur du service d'intendance.

Lycée polyvalent
Pierre
Mendès-France

académie
Aix-Marseille



Lycée
Pierre Mendès
France



2nde générale Enseignements communs

Français – 4h
Histoire Géographie – 3h
Enseignement moral et civique : 18h/an
Physique Chimie – 3h
Mathématiques – 4h
Langues vivantes – 5h30
LVA (Anglais)
LVB (Italien, Espagnol, Allemand)
Sciences numériques et technologie : 1h30
Sciences de la vie et de la terre : 1h30
Sciences Economiques et sociales : 1h30
Education physique et sportive : 2h

Section Européenne

Anglais
Italien

Enseignements optionnels

Langues et culture de l'antiquité : Latin-Grec
Arts plastiques
Cinéma - Audiovisuel
Education physique et sportive

SL : Sciences et laboratoire
SI - CIT : Sciences de l'ingénieur et Création
Innovation Technologiques

Les combinaisons d'options seront dépendantes de l'organisation scolaire

1^{ère} et T^{le} - Voie générale Des Enseignements communs et des Enseignements de spécialité

3 spécialités en première (3 x 4h) – 2 spécialités en terminale (2 x 6h) à choisir parmi :

Anglais Monde Contemporain
Histoire géographique, géopolitique et sciences politiques
Humanités, littérature et philosophie
Mathématiques
Physique-chimie
Sciences de la vie et de la terre
Sciences économiques et sociales
Arts plastiques ou cinéma-audiovisuel
Numérique et sciences informatiques
Sciences de l'ingénieur

→ *spécifiques au lycée Pierre Mendès France*

1^{ère} et T^{le} - Voie technologique Des Enseignements communs et des Enseignements de spécialité

Bac STI2D (EE, ITEC ou SIN) **Bac STL (SPCL)**
Physique chimie et mathématiques
Innovation technologique
Ingénierie et développement durable
Physique chimie et mathématiques
Biochimie - Biologie
Sciences physiques et chimiques en laboratoire

EE : Energie et environnement
ITEC : Innovation technologique et éco-conception
SIN : Systèmes d'information et numérique

Des enseignements optionnels

Arts plastiques / Cinéma –Audiovisuel / Education physique et sportive
Langues et culture de l'antiquité : Latin-Grec / Maths complémentaires / Maths expertes

**BTS
AÉRONAUTIQUE**

BTS CIM
Conception et industrialisation en microtechniques

BTS CIRA
Contrôle industriel et régulation automatique



Site internet



académie
Aix-Marseille

RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



1^{ère} année CAP
Aéronautique
Option Avionique

2^{ème} année CAP
Aéronautique
Option Avionique

2nde Bac Pro
Aéronautique
Métiers de l'aéronautique

1^{ère} Bac Pro
Aéronautique
Option Avionique
Option Structure

T^{le} Bac Pro Aéro.
Option Avionique
Option Structure
Option Systèmes

MC Aéronautique
Option Avions moteurs à turbines
Option Hélicoptères moteurs à turbines
Certification européenne PART147

2nde Bac Pro MPMIA
Métiers du Pilotage et de la Maintenance d'installations

1^{ère} Bac Pro MSPC
Maintenance des Systèmes de Production Connectés

T^{le} Bac Pro MSPC
Maintenance des Systèmes de Production Connectés

2nde Bac Pro MREMI
Métiers de la Réalisation d'Ensembles Mécaniques et

1^{ère} Bac Pro
Microtechniques

T^{le} Bac Pro Microtechniques

2nde Bac Pro MTNE
Métiers des Transitions Numérique et Énergétique

1^{ère} Bac Pro SN
Systèmes numériques
Option C : Réseaux informatiques et systèmes

T^{le} Bac Pro SN
Systèmes numériques
Option C : Réseaux informatiques et systèmes communicants (RISC)

LA VIE CITOYENNE AU LYCEE

I. Les élections ... délégués de classe, éco-délégués, au CVL, au CA et au CDD

Quelques semaines après la rentrée, vous élirez vos représentants qui, à différents niveaux, parleront et agiront en votre nom.

Pour ce faire, une information et sensibilisation se dérouleront dès le début d'année scolaire.

Au cours de cette période, il sera procédé à un appel à candidatures et à la rédaction des professions de foi.

Les élections se dérouleront durant les semaines du 19 septembre au 07 octobre.

Après les vacances de la Toussaint, nous proposerons aux élus une formation spécifique (délégués de classe / au CVL / éco-délégués). Nous sensibiliserons également les élus à la lutte contre le harcèlement scolaire.

II. Les objectifs de la formation des élus :

- 1) Développer les capacités à devenir « acteur » de :
 - ✓ La vie de groupe classe
 - ✓ La vie institutionnelle
 - ✓ La vie associative.

- 2) Développer la citoyenneté par
 - ✓ La prise de responsabilité
 - ✓ Le sens de la solidarité
 - ✓ L'accès à l'autonomie.

III. Exemples d'actions menées avec les élus :

Actions entreprises ces trois dernières années :

- ✓ L'organisation du monôme, du carnaval avec concerts et DJ
- ✓ Le Bal des Terminales inter lycées
- ✓ La semaine citoyenne
- ✓ Des roses pour la Saint-Valentin (argent collecté pour des œuvres caritatives)
- ✓ Les clubs du FSE (foyer socio-éducatif).
- ✓ Journée de sensibilisation dans le cadre de la lutte contre le harcèlement
- ✓ Le concours d'éloquence
- ✓ Installation de poubelles de tri, et récupération du pain non consommé de la demi-pension,
- ✓ Temps de formation en classe sur des sujets citoyens, campagnes d'affichage

Alors, soyez ambitieux et engagez-vous, car, à la rentrée, vous avez le *devoir* de bien choisir vos délégués et le *droit* d'être représenté toute l'année !

Merci à tous
Les CPE et l'équipe Vie Scolaire